

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université SAAD DAHLEB BLIDA



Institut d'Architecture et d'Urbanisme
OPTION ARCHITECTURE ET PATRIMOINE
Circuit matériaux et techniques constructives

**REPertoire TYPOLOGIQUE DES EDIFICES
REMARQUABLES DU XVIII JUSQU'A XX SCIECLE
DU CENTRE HISTORIQUE DE LA VILLE DE KOLEA**

Réalisé par :

HAOUATI Hadjer

Encadrée par :

D^R .S.MESSIKH

2017/2018

Remerciement

Tout le mérite revient à Dieu

Le tout puissant, pour nous avoir donné, santé, courage, patience et volonté.

Nous tenons ensuite à remercier en particulier :

*Madame MESSIKH.S notre promotrice de mémoire de recherche, pour tous ses conseils
judicieux.*

*Madame NECESSA .Y notre enseignante d'atelier master 01 architecture et patrimoine pour
tous ses conseils, sa disponibilité et sa grande patience.*

*Monsieur M.BOUKADER notre encadreur dans le projet fin d'étude qui nous a éclairé avec
son savoir et ses conseils.*

*Nous plus vifs remerciements vont aussi à nos parents pour leurs soutiens et leurs
encouragements*

Pour la réalisation de ce travail.

Dédicace

Je dédie ce travail à :

- ❖ *A mes très chers parents, que j'admire, qui m'ont toujours aidé dans ma vie et qui n'ont cessé de m'encourager et de me soutenir tout au long de mes études.*
- ❖ *Mes sœurs ASSIA, SELMA et MIMI*
- ❖ *Mon frère IBRAHIM*
- ❖ *Mon cher PAPAHADJ qui ne cesse de m'encourager et je le remercie pour sa prière pour moi.*
- ❖ *Mes grandes mères que j'admire.*
- ❖ *Mes tentes KENZA, MALIKA, KARIMA et AICHA*
- ❖ *Mes oncles MADJIDE, MOHAMMED et SID ALI*
- ❖ *Mes amies : LINA, MERIEM, SABRINA, NESRINE, AMINA, MANEL, Wafa et AMEL, KHAOULA et ROKAIA.*
- ❖ *Mes sœurs de cœur : ROUAMISSA, NOUR EL HOUDA et KHADIDJA pour tous les merveilleux souvenirs que nous avons partagés ensemble.*
- ❖ *La mémoire de mon oncle ABED EL KADER*
- ❖ *Toute la famille HAOUATI.*
- ❖ *Toute mes cousins et cousines.*
- ❖ *Tous mes collègues de département de l'architecture et d'urbanisme promo 2018*

Liste des figures

Figure 01.....	Page 06
Figure 02.....	Page 07
Figure 03.....	Page 08
Figure 04.....	Page 09
Figure 05.....	Page 09
Figure 06.....	Page 09
Figure 07.....	Page 09
Figure 08.....	Page 12
Figure 09.....	Page 13
Figure 10.....	Page 13
Figure 11.....	Page 13
Figure 12.....	Page 14
Figure 13.....	Page 14
Figure 14.....	Page 15
Figure 15.....	Page 15
Figure 16.....	Page 16
Figure 17.....	Page 16
Figure 18.....	Page 17
Figure 19.....	Page 17

Répertoire typologique des façades architecturales des édifices remarquable de IX^{ème} siècle à KOLEA

SOMMAIRE

Chapitre I : chapitre introductif

I.1.Introduction générale	01
I.2.Problématique	02
I.3.Hypothèse	02
I.4.Objectif de la recherche	02
I.5.Démarche méthodologique	03
I.6.Difficulté de la recherche	03
I.7. Structure de mémoire	03

Chapitre II : état de l'art

II.1.Introduction du chapitre	05
II.2.L'importance de la protection de patrimoine architectural.....	05
II.3.L'inventaire comme un outil de préservation du patrimoine	05
II. 3.1.La présentation de l'inventaire	05
II.3.2. L'inventaire en Algérie.....	05
II. 3.3.L'objectif de l'inventaire architectural	06
II.3.4.Les différents systèmes de l'inventaire	06
II. 3.5.La méthode de l'inventaire architectural.....	06
II.3.6.Exemples de fiches d'inventaire	07
II.3.7.Le répertoire des édifices remarquables	09
II.3.8.Exemples de répertoire des édifices	09

II.4. conclusion de deuxième chapitre	12
III. Chapitre III : Le cas d'étude : Le centre historique de la ville de kolea	
III.1. Justification du choix de la ville.....	13
III.2.Présentation de la ville	13
III. a. La situation régionale de la ville de Kolea	13
III. b. La situation communale de la ville	13
III. c. L'accessibilité	13
III. d. Le relief et l'hydrographie	14
III. e. La sismicité et climatologie	14
III.3. Etude diachronique de la ville de Kolea	14
III.3.1. La fondation de la ville de Kolea	14
III.3.2.La période précoloniale	15
III.3.3.La période coloniale	16
Répertoire typologique des façades architecturales des édifices remarquables de IX^{ème} siècle à KOLEA	
III.1.Le choix des échantillons	17
III.2.La situation des édifices	17
III.3. La classification des édifices	17
III.3. Les fiches de répertoire	
IV. Conclusion générale	56

Bibliographie

Liste des figures

I.1. Introduction générale :

Le patrimoine « *c'est l'ensemble des éléments aliénables et transmissibles qui sont la propriété ,à un moment donné , d'une personne , d'une famille , d'une entreprise ou d'une collectivité publique. »*¹ donc le patrimoine c'est l'héritage qui englobe le lieu, la culture, les monuments et tous les objets matériels et immatériels qui appartiennent à une société. Il doit être conservé et protégé pour ses valeurs réunies, son utilité comme un cadre existant, et en plus le savoir-faire caché dedans. Selon F.CHOY le patrimoine désigne «*fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets qui rassemble leur commune appartenance au passé: œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs faire des humains. »*²

Le patrimoine architectural bâti présente le résultat des différentes strates historico-culturelles d'une ville .F.CHOY a défini le patrimoine architectural par « *notre héritage architectural et urbain apparaît dans un double rôle : miroir dont la contemplation narcissique apaise nos angoisses, labyrinthe dont le parcours pourrait nous réconcilier avec ce propre de l'homme, aujourd'hui menacé : la compétence d'édifier »*.

«*Le patrimoine architectural est l'expression irremplaçable de la richesse et de la diversité du patrimoine culturel, un témoin inestimable de notre passé et un bien commun à tous. »*³

La ville de KOLEA , une des villes algérienne qui ont connu plusieurs strates durant le long de leur histoire, ce qui est illustré par sa diversité urbaine et architecturale et qui présente aujourd'hui un patrimoine qu'on doit le connaître pour pouvoir le protéger dans le cadre de sauvegarder notre mémoire et notre identité « *l'identité de la ville traditionnelle en Algérie, de part sa situation au nord ou au sud, représente une réalité culturelle qui tient non seulement à son ancienneté ou à ses expressions architecturales , artistiques et artisanales majeures mais aussi à la signification des espaces historiques dans la mémoire collective et leurs capacités de représenter la culture locale, et la stratification des fonctions, activités et savoir traditionnel qui manque aussi bien l'articulation physique que l'utilisation sociale des espaces »*⁴. Ce travail de recherche s'intéresse au domaine de la connaissance de ce patrimoine au tant que typologie et style architecturaux des édifices remarquables, dans une perspective de sauvegarde et mise en valeurs.

Pour bonne connaissance du caractère d'un patrimoine bâti, il faut d'abord étudier son typologie et son style architectural ; ces deux éléments sont les plus important pour l'identité du ce dernier . La typologie architecturale est la conception des systèmes de composition architecturale occupant le sol « *Etablir une typologie consiste à opérer le classement systématique d'un ensemble diversifié d'objets, généralement à partir de leurs caractéristiques formelles, elle permet à la fois d'attribuer un nom à chaque classe d'objets appelée « type » et de se faire une idée synthétique des caractéristiques dites « typiques » qui*

¹ www.larousse.fr

² CHOAY. F : « L'allégorie du patrimoine », Edition SEUIL, PARIS 1992 .interface du livre

³ La convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Architectural de l'Europe. Grenade. Octobre 1985

⁴ D Pini « concept, critère et instruments de la sauvegarde » ;(acte de colloque) ; « patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb contemporain » ;Fès 2003 ; P30-40 (thèse Kouinine cma 2006

distinguent ces classes les unes des autres »⁵. D'autre part le style s'exprime dans deux dimensions verticale et horizontale, tandis que les systèmes de composition architectonique et stylistique ils traduisent les tendances de chaque périodes « *Les relations des unités de bâti entre elles aussi identifient le style, ils sont impératifs pour caractériser les propres du bâti* »⁶.

Un monument signifie une œuvre créée de la main de l'homme et édifier pour un but de le conserver toujours présent et vivant⁷, tandis que le monument historique est un édifice ou un espace, qui a été classé ou inscrit afin de le protéger, du fait de son intérêt historique ou artistique .

Ce travail s'agit d'un répertoire des typologies obtenu à l'aide d'une méthodologie des fiches typologiques qui organisent les informations d'analyse afin d'aboutir aux apports qui s'articulent d'une manière directe à la connaissance totale du cadre bâti existant.

I.2.Problématique :

Ce travail de recherche est une étude du patrimoine architectural (typologie-style) de noyau historique de KOLEA, qui a eu un cadre bâti sur un plan visuel assez intéressant parce qu'il occupe une partie considérable de paysage urbain. Ce dernier a enduré plusieurs problèmes à titre d'exemple le problème de la méconnaissance de cet héritage patrimonial et la nécessité de le mettre en valeur. Dans ce contexte, les problématiques posées sont :

- Comment peut-on identifier les édifices remarquables de la ville de KOLEA ?
- Quelles sont les typologies et les styles de permanence majeurs de ce noyau historique?
- Est-ce que ces typologies représentent certaines significations et qualités ?
- Comment peut-on gérer et protéger cet héritage en déperdition ?

I.3. Hypothèse :

L'identification se fait selon des critères historiques, architecturaux, fonctionnels et dimensionnels.

On suppose que la typologie des édifice remarquable de la ville de KOLEA se diffère selon le besoin socio-culturelle de chaque époque .

I.4.Objectif de la recherche :

La première objectif de cette recherche c'est de produire et enrichir la connaissance sur le patrimoine architectural de la ville de KOLEA .

⁵ Jean pierre FREY, 1998, « *logement et habitat, l'état des savoirs* », Edition la découverte, paris, page 51.

⁶ Claire, Michel Duplay, op.cit.p371.

⁷ Riegle Alois , le culte moderne monument 1903,P35.

La deuxième objectif c'est d'identifier la production architecturale de chaque époque historique de la ville .

I.5.Démarche méthodologique :

Pour pouvoir répondre aux différents objectifs de cette recherche, nous précisons une démarche méthodologique basée sur trois phases :

-Une première phase introductive : avant d'aborder la recherche, il est important de mettre en place une problématique pour présenter les principaux problèmes qui touchent cette catégorie du patrimoine, par la suite fixer les objectifs à atteindre par ce travail pour bien visé le cadre et l'intitulé de cette recherche.

-Une seconde phase de recherche théorique : elle consiste à rechercher toutes les informations existantes concernant le thème de recherche, voir la manière dont laquelle les idées et les thématiques ont déjà été étudiées afin de faire une synthèse. Cela est fait par un travail bibliographique et cartographie qui permettent de mieux cerner le sujet et de se donner plus de chances d'avancée.

-Une dernière phase, basé essentiellement sur le travail d'inventaire et des relevés sur terrain, la consultation de la documentation architecturale et urbaine relative au sujet de recherche était quasiment impossible en raison des difficultés voir de l'impossibilité d'accès aux services d'archives de la wilaya de Tipaza, de Blida et d'Alger.

I.6. Difficultés de la recherche :

L'absence des archives et des sources fiables, ce qui nous a menés a opté pour un travail de terrain constituant la grande partie sur laquelle s'est appuyée notre recherche.

L'impossibilité d'accéder à l'intérieur des bâtiments, l'interdiction de prendre des photos surtout pour l'hôpital, les menaces et insultes des usagers des édifices qui m'obligent à supprimer des photos et même vérifier mon appareil photographique.

L'enquête sur terrain et le travail d'inventaire, de relevé et de photographie ont durés environs 20 semaines.

Le rythme du travail était trop long à cause de l'absence des documentations et des archives.

I.7. Structure du mémoire :

Ce mémoire comporte trois chapitres essentiels :

- **Le premier chapitre** présente une introduction générale, dans lequel on explique l'intérêt du thème principal de ce travail de recherche. La problématique qui a motivé l'intitulé de recherche avec nos hypothèses suggérées. Par la suite, Les objectifs soulignés, la méthodologique adoptée et les difficultés rencontrées dans ce travail de recherche.
- **Le deuxième chapitre** est constitué par l'état de l'art. Ce chapitre est subdivisé en deux sous titres:
L'importance de la préservation du patrimoine architectural
L'inventaire architectural comme un outil de préservation et mise en valeur du patrimoine architectural .
- **Le troisième chapitre** est constitué de l'analyser les dix bâtisses sélectionnées pour la recherche . Une petite monographie d'architecture a été élaborée pour chaque bâtisse et elle a été organisée selon des fiches typologiques descriptives.
Les résultats obtenus sont résumés dans le répertoire typologique.

II.1.Introduction du deuxième chapitre :

Ce deuxième chapitre présente en premier lieu l'importance de la protection du patrimoine architectural. Puis, on présente la notion de l'inventaire architectural et urbain ; et son importance pour la préservation du patrimoine architectural et urbain. Ainsi qu'on va parler de la méthode de ce dernier. Enfin, on va présenter quelque exemple des fiches d'inventaire et de répertoire des édifices remarquables.

II.2. L'importance de la protection de patrimoine architectural :

Le patrimoine est un héritage lié à une idée directe 'les biens communs'. c'est une richesse qui présente la mémoire d'un peuple et qu'on doit la transmettre à la génération prochaine.

Cette richesse peut être matérielle (les objets d'art, les bâtiments, les plats, ..) ou immatérielle (le savoir faire, les langues, le dance, ..).

Le patrimoine architectural est matériel et immatériel (tant que concept et pensée), qui fait rappeler au long cheminement de la croissance historique ; il englobe les ensembles historiques, les sites qui engendrent la diversité des identités locales, régionales et nationales, et fait partie essentielle de nos vies quotidiennes parce qu'il présente le mode de vie dans une période précis.

Pour cela, il est nécessaire de développer des méthode de protection du patrimoine par la préservation, le sauvegarde et la mise en valeur.

L'une des méthodes les plus connus (dans l'Algérie et l'Europe) de la préservation du patrimoine c'est le classement et l'inscription dans l'inventaire supplémentaire.

II.3. L'inventaire comme un outil de préservation du patrimoine :

II.3.1. La présentation de l'inventaire architectural :

C'est un rapport de présentation des œuvres constitués comme patrimoine une somme de biens pour facilité son évaluation et préservation. « *L'inventaire est un instrument indispensable et fondamental de la protection et de la conservation du patrimoine culturel immobilier.* »¹.

Il contient plusieurs phases pouvant chacune donner lieu à des restitution spécifique : rédaction du cahier des clauses scientifiques et techniques, recensement, recherche de documentations, faire des enquêtes sur terrain , restitution et valorisation des résultats et enfin le versement dans le système national d'information et de documentation .²

II.3.2. L'inventaire en Algérie :

La notion de la protection du patrimoine algérien est apparaisse juste après l'indépendance par la déclaration de la loi n°64-41 du 27 janvier 1964 tendant à assurer la sauvegarde du patrimoine national, cette protection a été suivi par la loi 98-04 relative de la protection du patrimoine culturel .Selon cette loi « *Le patrimoine culturel renvoie désormais à deux notions fondamentales : l'identité et le territoire.* »³

« En matière d'identité

L'inventaire du patrimoine culturel matériel et immatériel et le classement des biens culturels mobiliers et immobiliers sont des actes souverains de construction, de restauration et de consolidation de l'identité nationale qui vont déterminer l'architecture patrimoniale de la nation.

En matière de territoire

L'inventaire et le classement, qui produisent de la substance identitaire, participent à la fabrication du territoire

¹ Meredith H. Syke, manuel des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel immobilier 1986 , UNESCO , P11

² Xavier de MASSARY,G.COSTE, Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel, P214.

³ Schémas directeur des zones archéologiques et historiques, ministère de la culture, P18.

Chapitre II : état de l'art

Le territoire, au sens du patrimoine culturel, est la somme des hauts lieux de la mémoire qui constituent les éléments de notre identité algérienne»⁴.

Cette loi fait de l'inventaire un instrument fondamental pour la gestion, l'identification et la l'enregistrement des biens culturels.

L'inventaire joue le rôle d'une pierre d'angle dans le processus de la connaissance du patrimoine.

II.3.3. L'objectif de l'inventaire architectural :

Le but de l'inventaire architectural c'est :

- la réalisation des archives artistiques dans le cadre d'élargir la connaissance du patrimoine architectural.
- La création d'une base des données, selon l'article 04 de la charte internationale de la gestion du patrimoine de l'ICOMOS « ...En même temps, les inventaires constituent une banque de données fournissant les sources primaires en vue de l'étude et de la recherche scientifique. L'établissement des inventaires doit donc être considéré comme un processus dynamique permanent.... ».⁵
- La préservation et la conservation du patrimoine architectural.
- Il sert à recenser , étudier et faire connaître les œuvres architecturaux.⁶

II.3.4. les différents systèmes de l'inventaire :

L'organisation des informations de l'inventaire se fait selon deux systèmes : manuel ou informatique.⁷

II.3.5. La méthode de l'inventaire architectural ⁸:

Nous pouvons les conclure en :

- **L'observation directe pour définir l'objet d'étude**

Elle se fait par une visite sur terrain d'étude .

- **Faire le recensement pour établir la liste des objets à étudier :**

Identifier tous les objets entrant dans le champ d'investigation défini préalablement dans chaque enquête.

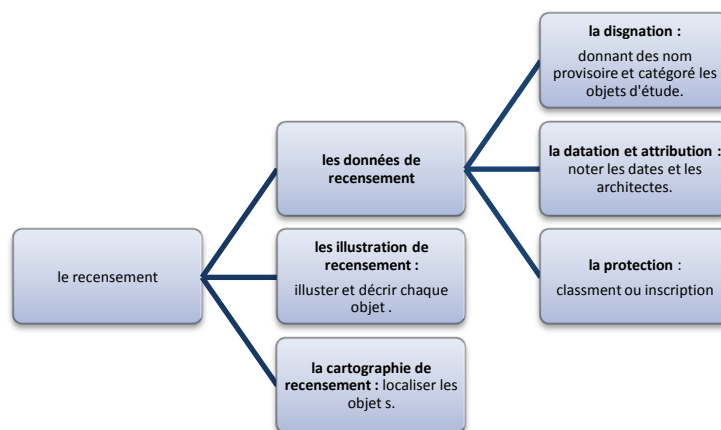


Fig.01. Tableau des différentes étapes de recensement.

⁴ Schémas directeur des zones archéologiques et historiques, ministère de la culture, P19.

⁵ la charte internationale de la gestion du patrimoine de l'ICOMOS

⁶ <http://www.inventaire.culture.gouv.fr/telechar/LivretPrescriptionsTechniques1.pdf>.

⁷ Manuel des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel immobilier.

⁸ <http://www.inventaire.culture.gouv.fr/telechar/LivretPrescriptionsTechniques1.pdf>.

Chapitre II : état de l'art

- Etudier les objets en utilisant la monographie comme méthodologie.
- L'organisation des résultats dans un répertoire.

II.3.6.exemples des fiches d'inventaire :

Les deux fiches sont extraites de

EXEMPLE DE FICHE/SAMPLE RECORD

(Remplie avec des données documentaires de la Royal Commission on the Historical Monuments of England/Completed with data from the Royal Commission on the Historical Monuments of England

1.1	Name of Building: <i>Nom de l'édifice</i>	THE ROUND HOUSE THEATRE
1.2	Record Number: <i>Numéro d'identification</i>	94071/00
1.3	Location: <i>Localisation</i>	ENGLAND LONDON NW1 CHALK FARM ROAD TQ 283 843
2.1	Functional Type: <i>Fonction d'origine</i>	TRANSPORT - LOCOMOTIVE SHED
2.2	Present Function: <i>Utilisation actuelle</i>	THEATRE
2.3	Date of Building: <i>Datation</i>	1846-7
2.4	Associated Persons and Organisations: <i>Personnes et institutions associées</i>	ROBERT STEPHENSON (Engineer) LONDON & NORTH WESTERN RAILWAY (Owner)
3.1	Building Materials: <i>Matériaux de construction</i>	Wall: BRICK Roof: SLATE
3.2	Physical Condition: <i>Etat de conservation</i>	FAIR
4.1	Protection Status: <i>Protection</i>	II*; 10.6.1954



Fig. 02.exemple de fiche d'inventaire

Source : le manuel des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel
immobilier , P171

EXEMPLE DE FICHE/SAMPLE RECORD

(Remplie avec des données documentaires de l'Inventaire Général, France/Completed with data from the Inventaire Général, France)

1.1	Nom de l'édifice: <i>Name of Building</i>	CENTRE CULTUREL ANDRE MALRAUX PAVILLON BALTARD
1.2	Numéro d'identification: <i>Record Number</i>	00049971
1.3	Localisation: <i>Location</i>	Pays: FRANCE Région: ILE DE FRANCE Département: 94 Canton: NOGENT SUR MARNE Commune: NOGENT SUR MARNE Adresse: VICTOR BASCH (RUE) Cadastré: 1983 Y 103 LAMBERT 1 0610200 X-0125850 Y
2.1	Fonction d'origine: <i>Functional Type</i>	EDIFICE COMMERCIAL - HALLE
2.2	Utilisation actuelle: <i>Present Function</i>	CENTRE CULTUREL
2.3	Datation: <i>Date of Building</i>	DEBUT 3E QUART 19E SIECLE
2.4	Personnes et institutions associées: <i>Associated Persons and Organisations</i>	BALTARD VICTOR (ARCHITECTE)
3.1	Matériaux de construction: <i>Building Materials</i>	Murs: VERRE-FONTE-FER Toit: VERRE EN COUVERTURE
3.2	Etat de conservation: <i>Physical Condition</i>	RESTAURE
4.1	Protection: <i>Protection Status</i>	CLASSE M.H.1982



Fig.03 .exemple de fiche d'inventaire

Source : le manuel des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel
immobilier , P172

Chapitre II : état de l'art

II.3.7. Le répertoire des édifices remarquables :

Le répertoire c'est un inventaire méthodique où les informations sont classées et organisées dans un ordre (énumération, tableau,..) qui facilite la lecture de ces dernières.⁹

Le répertoire des édifices remarquables est un instrument qui représente les résultats obtenus par l'inventaire sous forme d'un ordre précis.

II.3.8. Exemples de répertoire des édifices remarquables :

Le répertoire des édifices remarquables de la ville de Toulouse :

Ce répertoire contient 205 édifices : 51 comporte au moins une partie classée , tandis que les 154 restants sont inscrits .

Chaque édifice est enregistré sous forme d'une fiche descriptive qui contient le type de l'édifice, la localisation, l'adresse, la dénomination ; les éléments protégés, l'époque de construction, une aperçue historique, le propriétaire, le type d'étude et les références .

Monuments historiques
édifice / site Ancien presbytère de la Daurade
localisation Midi-Pyrénées ; Haute-garonne ; Toulouse
adresse 5 quai de la Daurade
dénomination presbytère
éléments protégés MH latrine ; puits ; tour ; fosse
époque de construction 14e siècle
historique Tour des latrines mentionnée sur le plan du Monastium Gallianum au 17e siècle. Les latrines peuvent dater du 14e siècle (latrines collectives à fosse). L'édifice de la Daurade a été démolie en 1701, et les bâtiments conventuels en 1811. La tour présente des baies murées, par groupe de trois, à la partie sommitale ouest et à mi hauteur sud. Couvertes en plein cintre, elles sont endossées en briques. À mi-hauteur, un glacis horizontal lapissé de briques semble avoir eu pour fonction de diriger un écoulement vers le centre de la tour. Un arc de décharge en briques apparaît dans le fane inférieur oriental, et un autre dans le fane supérieur sud. L'imbricat sud est muni de deux grands arcs diaphragmes en encorbellement et en accolage (un par rapport à l'autre). Des contreforts bâtis en terre cuite placés dans le fane supérieur oriental freinent un ruissellement possible. Un écoulement dans l'angle supérieur nord-est semble avoir eu pour fonction de diriger les eaux pluviales vers le centre de la tour. Au centre de l'arc qui recouvrait les déjections, se trouve un puits circulaire. L'expansion des colères pouvait se faire en partie toute, d'après la présence de lucarnes supérieures.
propriété propriété de la commune
protection MH 19550919 ; classé MH
historique Latrines, comprenant la tour dans son intégralité (parements internes et externes, toiture), bouches d'évacuation, conduites, fosses et puits (cad. AB 574), classement par arrêté du 13 septembre 1955
type d'étude recensement immeubles MH
documentation MAP 1
référence PA00135704
© Monuments historiques, 1994
date versement 1993/09/30
date mise à jour 2005/10/20
Contact service producteur

Monuments historiques
édifice / site Immeuble du 15e siècle dit Collège de Foix
localisation Midi-Pyrénées ; Haute-garonne ; Toulouse
adresse 2 rue Deville ; anciennement rue des Lois
dénomination collège
éléments protégés MH cour ; jardin
époque de construction 15e siècle
historique Collège religieux fondé en 1457 par le cardinal Pierre de Foix, légat pontifical. Il accueillait 25 étudiants juristes, canonistes et théologiens. Supprimé en 1790, ses bâtiments sont acquis en 1817 pour établir la congrégation des sœurs de Notre-Dame de la Compassion. La distribution des bâtiments s'organise autour d'une cour rectangulaire. Les éléments sur cour du donjon servent de pièces de service ; l'étage correspondait à la bibliothèque ; le deuxième étage comprenait l'appartement du prélat.
propriété propriété d'une association cultuelle
protection MH 1925/05/23 ; inscrit MH ; 2003/05/09 ; inscrit MH
Le bâtiment dit collège de Foix : inscription par arrêté du 23 mai 1925 - Les bâtiments du collège en totalité, à l'exception du petit bâtiment placé en face du mur de clôture au nord-ouest (cf plan annexé à l'arrêté), ainsi que les sols, cours, circulations et jardins (cad. B3AD 152, 153) ; inscription par arrêté du 9 mai 2003
visite fermé au public
type d'étude recensement immeubles MH
référence PA0004507
© Monuments historiques, 1992
date versement 1993/09/30
date mise à jour 2015/10/13
Contact service producteur

Monuments historiques
édifice / site Ancienne école de Médecine
localisation Midi-Pyrénées ; Haute-garonne ; Toulouse
adresse 35 allées Jules-Guesde
destinations successives théâtre
dénomination école supérieure
objets mobiliers
éléments protégés MH portique ; élévation
époque de construction 2e quart 19e siècle
année 1938 ; 1944
auteur(s) Vitry Urbain (maître de l'ouvrage)
historique Les bâtiments conventuels, qui accompagnaient l'ancienne église des Carmes Déchaussés, furent transformés pour y installer le Muséum d'histoire naturelle en 1861. Ils reçurent une façade monumentale à portique tétrastyle d'ordre dorique, due à l'architecte Urbain Vitry, pour servir d'entrée à l'école de médecine qui occupa les lieux après 1920. L'architecte prolongea la façade nord. Quatre colonnes doriques supportent un fronton triangulaire à l'intérieur duquel peut se lire le mot "Muséum".
propriété propriété de la commune
protection MH 1979/05/16 ; inscrit MH
Façade et portique (cad. AB 4) : inscription par arrêté du 16 mai 1979
visite ouvert au public
type d'étude Recensement immeubles MH
référence PA0004515
© Monuments historiques, 1992
date versement 1993/09/30
date mise à jour 2015/10/30
Contact service producteur

Monuments historiques
édifice / site Ancien collège des Jésuites de Toulouse
localisation Midi-Pyrénées ; Haute-garonne ; Toulouse
dénomination collège
éléments protégés MH vantaill
époque de construction 1er quart 17e siècle
année 1605
historique En 1565, les Jésuites installent leur collège et ses dépendances dans l'hôtel de Bernuy, d'époque Renaissance, et agrandissent leur domaine. Les bâtiments actuels, répartis autour de plusieurs cours, portent surtout le marque de la fin du 16e siècle et du 17e. Le grand portail datant de 1605 témoigne du goût baroque des Jésuites d'alors.
décor sculpture
propriété propriété de l'Etat
protection MH 2007/08/20 ; inscrit MH
Le portail de l'ancien collège, y compris ses deux vantaux de bois, faisant partie du collège Pierre de Fermat (cad. B18 AB 719) ; inscription par arrêté du 20 août 2007
site protégé secteur sauvegardé
type d'étude recensement immeubles MH
référence PA3100000
© Monuments historiques
date versement 2008/09/12
date mise à jour 2015/10/13
Contact service producteur










Fig.04, 05, 06,07 .des exemples de fiche descriptives des édifices remarquables de la ville de Toulouse

⁹ <http://www.Cntrl.fr/definitior>

Source : <http://www2.culture.gouv.fr>

Chapitre II : état de l'art

Le tableau au dessous présente 20 édifices extrait de ce répertoire.

Monument	Adresse	Protection	Année	Illustration
Abattoirs de Toulouse	76 allées Charles-de-Fitte	Inscrit	1990	
Amphithéâtre romain de Purpan-Ancely	Purpan	classé	1974	
Ancienne école de Médecine de Toulouse (actuel Théâtre Sorano)	35 allées Jules-Guesde	inscrit	1979	
Ancien hôpital Larrey (actuel Conservatoire à rayonnement régional de Toulouse)	17 rue Larrey	inscrit	1987 1988 1989	
Collège de Foix	2 rue Deville	inscrit	1925 2003	
Collège des Jésuites de Toulouse	Collège Pierre de Fermat	inscrit	2007	
Collège Saint-Rome	3 Rue Jules-Chalande	inscrit	1946	
Église Saint-Exupère	33, 35 allées Jules-Guesde	Classé	1974	
Couvent des Minimes de Toulouse	28 rue du Général-Bourbaki	Classé	1974	

Chapitre II : état de l'art

Église du Gésu	22 bis rue des Fleurs	Inscrit	1994	
Bassin de radoub de Toulouse	65 allées des Demoiselles	Inscrit	1989	
Couvent des religieux de Saint-Antoine-du-Salin	18, 20 rue Pharaon	Inscrit	1976	
Basilique Notre-Dame-de-la-Daurade de Toulouse	1, 2 place de la Daurade	classé	1963-1964	
Bibliothèque municipale de Toulouse	1 bis rue du Périgord	Inscrit	1994	
Café Bibent	5 place du Capitole	Inscrit	1975	
Château du Mirail	5 allées Antonio-Machado	Inscrit	1994	
Hôtel de Castagnier d'Auriac	19 rue Ninau	Inscrit	2005	
Hôtel de Cheverry	4 rue Malcousinat	Inscrit	1925	
Immeuble	21 rue Pharaon	Inscrit	1925	

Chapitre II : état de l'art


Observatoire Toulouse	de	Avenue de l'Observatoire	Inscrit	1987	
--------------------------	----	-----------------------------	---------	------	---

Fig.08. Tableau : répertoire des édifices remarquables de la ville de Toulouse

Source : <http://www2.culture.gouv.fr>

Conclusion de deuxième chapitre:

Après avoir étudié l'inventaire architectural, ses étapes et ses importances on conclue que ce dernier présente une méthode indispensable pour la protection des biens culturels par la création d'une base des donnés qui sert à l'orientation de toute intervention sur ces derniers. De ces informations, on a opté de choisir l'inventaire comme une méthode pour créer une base des données sur notre cas d'étude : le patrimoine koléien.

III. Répertoire typologique des façades architecturales des édifices remarquable de IX^{ème} siècle à KOLEA

Introduction du chapitre III :

Dans ce chapitre on a justifié le choix des objets d'étude, en donnant les critères que nous avons basé sur eux. Puis, on a situé les édifices par rapport les limites de la ville précoloniale et coloniale. Ensuite, on a les classifié selon leurs fonctions pour élaborer à la fin des fiches d'inventaire architectural.

III.1.Le choix des échantillons

Le choix des échantillons d'étude est basé sur les critères suivants :

Critères architecturaux : nous avons choisi les édifices ayant une qualité architecturale et originalité de style.

Critères dimensionnelles : les édifices qui ont des dimensions importantes.

Critères historiques : les édifices que nous avons choisi présentent des éléments de permanences dans la ville de Koléa.

III.2.La situation des édifices :

On a situé les objets d'étude selon :

1 . Les limites de la ville précoloniale :

La mosquée El Atik se trouve sur l'axe structurel de la ville : la rue Souk (actuellement rue 1^{er} novembre).

Tandis que la mosquée et la mausolée de SIDI ALI MBAREK se trouve dans la limite sud de la ville (le premier noyaux).

Les autres édifices se trouvent hors la ville précoloniale.

2. Les limites de la ville coloniale :

- Selon les axes structurant de la ville :
 - sur l'axe de Blida on trouve le cinéma, la bibliothèque, la banque BADR et l'hôpital .
 - Sur l'axe Souk :on trouve la mairie, la mosquée El ATIK .
- Selon la limite de la ville on trouve le fort de l'Est.

III.3.La classification des édifices :

On a classé les édifices selon leur fonction :

Chapitre III :le cas d'étude

Edifices cultuels	<ul style="list-style-type: none">• Mosquée El Atik• Mosquée Sidi Ali Mbarek• Mausolée de Sidi Ali Mbarek
Edifices administratifs	<ul style="list-style-type: none">• La mairie• La banque BADR
Edifices culturels	<ul style="list-style-type: none">• Le cinéma• La bibliothèque
Edifices éducatifs	<ul style="list-style-type: none">• Ecole Iben Badiss
Edifices sanitaires	<ul style="list-style-type: none">• L'hôpital
Edifices militaires	<ul style="list-style-type: none">• Le fort de l'Est

II.1.Introduction du deuxième chapitre :

Ce deuxième chapitre présente en premier lieu la notion de l'inventaire architectural et urbain ; et son importance pour la préservation du patrimoine architectural et urbain . Ainsi qu'on va explorer la naissance et le développement de la typologie et les styles architecturaux dans le cas d'étude choisi le noyau historique de la ville de Koléa. Nous nous intéresserons à l'identification de la typologie des édifices remarquables, suivant la genèse historique de ce noyau, à travers d'une part la recherche historique, et d'autre part l'analyse de son évolution, afin de choisir les échantillons à étudier.

II.2. L'inventaire comme un outil de préservation du patrimoine :

II.2.1. La présentation de l'inventaire architectural :

C'est un rapport de présentation des œuvres constitués comme patrimoine une somme de biens pour faciliter son évaluation et préservation. «*L'inventaire est un instrument indispensable et fondamental de la protection et de la conservation du patrimoine culturel immobilier.*»¹.

Il contient plusieurs phases pouvant chacune donner lieu à des restitution spécifique : rédaction du cahier des clauses scientifiques et techniques, recensement, recherche de documentations, faire des enquêtes sur terrain , restitution et valorisation des résultats et enfin le versement dans le système national d'information et de documentation .²

II.2.2. L'inventaire en Algérie :

La notion de la protection du patrimoine algérien est apparaisse juste après l'indépendance par la déclaration de la loi n°64-41 du 27 janvier 1964 tendant à assurer la sauvegarde du patrimoine national, cette protection a été suivi par la loi 98-04 relative de la protection du patrimoine culturel .Selon cette loi «*Le patrimoine culturel renvoie désormais à deux notions fondamentales : l'identité et le territoire.*»³

«*En matière d'identité*

L'inventaire du patrimoine culturel matériel et immatériel et le classement des biens culturels mobiliers et immobiliers sont des actes souverains de construction, de restauration et de consolidation de l'identité nationale qui vont déterminer l'architecture patrimoniale de la nation.

En matière de territoire

L'inventaire et le classement, qui produisent de la substance identitaire, participent à la fabrication du territoire

*Le territoire, au sens du patrimoine culturel, est la somme des hauts lieux de la mémoire qui constituent les éléments de notre identité algérienne»*⁴.

Cette loi fait de l'inventaire un instrument fondamental pour la gestion, l'identification et la l'enregistrement des biens culturels.

L'inventaire joue le rôle d'une pierre d'angle dans le processus de la connaissance du patrimoine.

II.2.3. L'objectif de l'inventaire architectural :

Le but de l'inventaire architectural c'est :

- la réalisation des archives artistiques dans le cadre d'élargir la connaissance du patrimoine architectural.

¹ Meredith H. Syke, manuel des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel immobilier 1986 , UNESCO , P11

² Xavier de MASSARY,G.COSTE, Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel, P214.

³ Schémas directeur des zones archéologiques et historiques, ministère de la culture, P18.

⁴ Schémas directeur des zones archéologiques et historiques, ministère de la culture, P19.

Chapitre III :Le cas d'étude

- La création d'une base des données, selon l'article 04 de la charte internationale de la gestion du patrimoine de l'ICOMOS « ...En même temps, les inventaires constituent une banque de données fournissant les sources primaires en vue de l'étude et de la recherche scientifique. L'établissement des inventaires doit donc être considéré comme un processus dynamique permanent.... ». ⁵
- La préservation et la conservation du patrimoine architectural.
- Il sert à recenser, étudier et faire connaître les œuvres architecturales. ⁶

II.2.4. les différents systèmes de l'inventaire :

L'organisation des informations de l'inventaire se fait selon deux systèmes : manuel ou informatique. ⁷

II.2.5. La méthode de l'inventaire architectural ⁸:

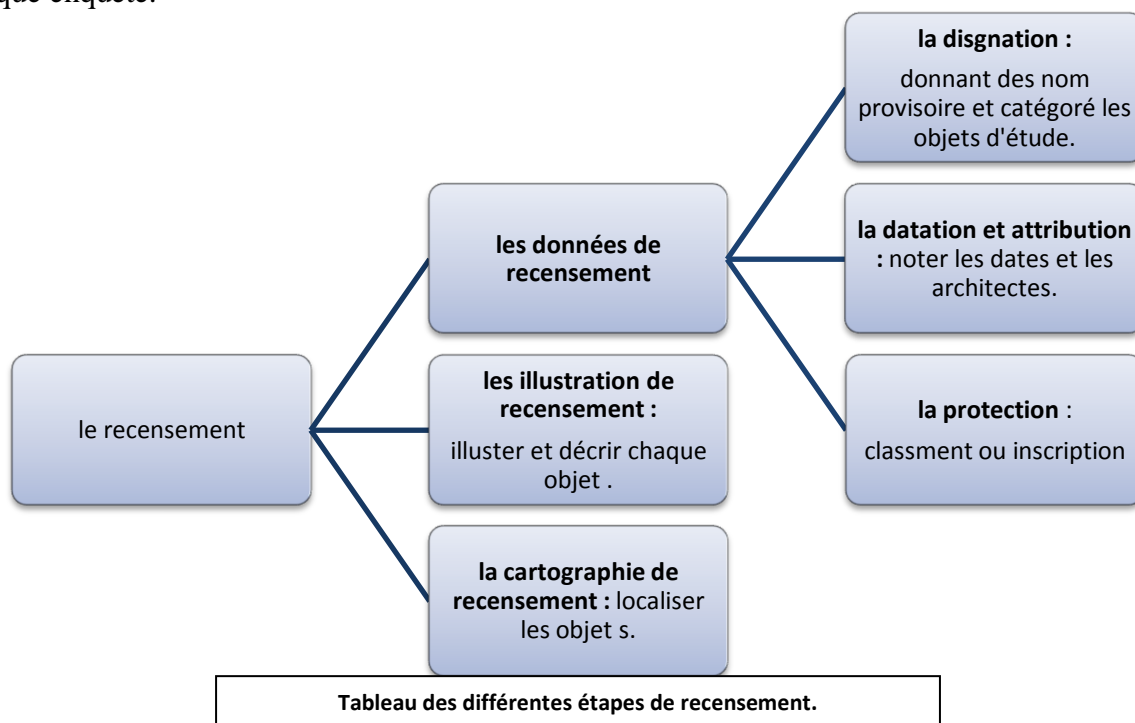
Nous pouvons les conclure en :

- **L'observation directe pour définir l'objet d'étude**

Elle se fait par une visite sur terrain d'étude .

- **Faire le recensement pour établir la liste des objets à étudier :**

Identifier tous les objets entrant dans le champ d'investigation défini préalablement dans chaque enquête.



- **Etudier les objets en utilisant la monographie comme méthodologie.**
- **L'organisation des résultats dans un répertoire.**

⁵ la charte internationale de la gestion du patrimoine de l'ICOMOS

⁶ <http://www.inventaire.culture.gouv.fr/telechar/LivretPrescriptionsTechniques1.pdf>.

⁷ Manuel des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel immobilier.

⁸ <http://www.inventaire.culture.gouv.fr/telechar/LivretPrescriptionsTechniques1.pdf>.

Chapitre III :Le cas d'étude

II.2.6.exemples des fiches d'inventaire :

Les deux fiches sont extraies de

EXEMPLE DE FICHE/SAMPLE RECORD

(Remplie avec des données documentaires de la Royal Commission on the Historical Monuments of England/Completed with data from the Royal Commission on the Historical Monuments of England

1.1	Name of Building: <i>Nom de l'édifice</i>	THE ROUND HOUSE THEATRE
1.2	Record Number: <i>Numéro d'identification</i>	94071/00
1.3	Location: <i>Localisation</i>	ENGLAND LONDON NW1 CHALK FARM ROAD TQ 283 843
2.1	Functional Type: <i>Fonction d'origine</i>	TRANSPORT - LOCOMOTIVE SHED
2.2	Present Function: <i>Utilisation actuelle</i>	THEATRE
2.3	Date of Building: <i>Datation</i>	1846-7
2.4	Associated Persons and Organisations: <i>Personnes et institutions associées</i>	ROBERT STEPHENSON (Engineer) LONDON & NORTH WESTERN RAILWAY (Owner)
3.1	Building Materials: <i>Matériaux de construction</i>	Wall: BRICK Roof: SLATE
3.2	Physical Condition: <i>Etat de conservation</i>	FAIR
4.1	Protection Status: <i>Protection</i>	II*; 10.6.1954



Fig .exemple de fiche d'inventaire

Source : le manuel des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel
immobilier , P171

Chapitre III :Le cas d'étude

EXEMPLE DE FICHE/SAMPLE RECORD

(Remplie avec des données documentaires de l'Inventaire Général, France/Completed with data from the Inventaire Général, France)

1.1	Nom de l'édifice: <i>Name of Building</i>	CENTRE CULTUREL ANDRE MALRAUX PAVILLON BALTARD
1.2	Numéro d'identification: <i>Record Number</i>	00049971
1.3	Localisation: <i>Location</i>	Pays: FRANCE Région: ILE DE FRANCE Département: 94 Canton: NOGENT SUR MARNE Commune: NOGENT SUR MARNE Adresse: VICTOR BASCH (RUE) Cadastre: 1983 Y 103 LAMBERT 1 0610200 X-0125850 Y
2.1	Fonction d'origine: <i>Functional Type</i>	EDIFICE COMMERCIAL - HALLE
2.2	Utilisation actuelle: <i>Present Function</i>	CENTRE CULTUREL
2.3	Datation: <i>Date of Building</i>	DEBUT 3E QUART 19E SIECLE
2.4	Personnes et institutions associées: <i>Associated Persons and Organisations</i>	BALTARD VICTOR (ARCHITECTE)
3.1	Matériaux de construction: <i>Building Materials</i>	Murs: VERRE-FONTE-FER Toit: VERRE EN COUVERTURE
3.2	Etat de conservation: <i>Physical Condition</i>	RESTAURE
4.1	Protection: <i>Protection Status</i>	CLASSE M.H.1982



Fig .exemple de fiche d'inventaire

Source : le manuel des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel
immobilier , P172

Chapitre III :Le cas d'étude

II.2.7. Le répertoire des édifices remarquables :

Le répertoire c'est un inventaire méthodique ou les informations sont classées et organisées dans un ordre (énumération, tableau,..) qui facilite la lecture de ces dernières.⁹

Le répertoire des édifices remarquables est un instrument qui représente les résultats obtenir par l'inventaire sous forme d'un ordre précis.

II.2.8. Exemples de répertoire des édifices remarquable :

Le répertoire des édifices remarquable de la ville de Toulouse :

Ce répertoire contient 205 édifice : 51 comporte au moins une partie classée , tandis que les 154 restent sont inscrits .

Chaque édifice est enregistré sous forme d'une fiche descriptive contient le type de l'édifice, la localisation, l'adresse, la dénomination ; les élément protégés, l'époque de construction, une aperçue historique, le propriétaire, le type d'étude et les références .










Fig. des exemples de fiche descriptives des édifices remarquables de la ville de Toulouse

⁹ <http://www.Cntrl.fr/definitior>









Source : <http://www2.culture.gouv.fr>

Chapitre III :Le cas d'étude

Le tableau au dessous présente 20 édifices extrait de ce répertoire.

Monument	Adresse	Protection	Année	Illustration
Abattoirs de Toulouse	76 allées Charles-de-Fitte	Inscrit	1990	
Amphithéâtre romain de Purpan-Ancely	Purpan	classé	1974	
Ancienne école de Médecine de Toulouse (actuel Théâtre Sorano)	35 allées Jules-Guesde	inscrit	1979	
Ancien hôpital Larrey (actuel Conservatoire à rayonnement régional de Toulouse)	17 rue Larrey	inscrit	1987 1988 1989	
Collège de Foix	2 rue Deville	inscrit	1925 2003	
Collège des Jésuites de Toulouse	Collège Pierre de Fermat	inscrit	2007	
Collège Saint-Rome	3 Rue Jules-Chalande	inscrit	1946	
Église Saint-Exupère	33, 35 allées Jules-Guesde	Classé	1974	
Couvent des Minimes de Toulouse	28 rue du Général-Bourbaki	Classé	1974	

Chapitre III :Le cas d'étude

Église du Gésu	22 bis rue des Fleurs	Inscrit	1994	
Bassin de radoub de Toulouse	65 allées des Demoiselles	Inscrit	1989	
Couvent des religieux de Saint-Antoine-du-Salin	18, 20 rue Pharaon	Inscrit	1976	
Basilique Notre-Dame-de-la-Daurade de Toulouse	1, 2 place de la Daurade	classé	1963-1964	
Bibliothèque municipale de Toulouse	1 bis rue du Périgord	Inscrit	1994	
Café Bibent	5 place du Capitole	Inscrit	1975	
Château du Mirail	5 allées Antonio-Machado	Inscrit	1994	
Hôtel de Castagnier d'Auriac	19 rue Ninau	Inscrit	2005	
Hôtel de Cheverry	4 rue Malcousinat	Inscrit	1925	
Immeuble	21 rue Pharaon	Inscrit	1925	

Chapitre III :Le cas d'étude


Observatoire Toulouse	de	Avenue de l'Observatoire	Inscrit	1987	
--------------------------	----	-----------------------------	---------	------	---

Tableau ; répertoire des édifice remarquables

Source : <http://www2.culture.gouv.fr>

Le cas d'étude : le centre historique de la ville de KOLEA

III.1. Justification du choix du ville :

La ville de KOLEA présente une expression des différents tracés appartenant aux différentes civilisations qui passent par les collines de Sahel méditerranéen ; c'est une ville qui a évolué par la superposition et la juxtaposition de ces dernières .

III .2. Présentation de la ville :

III .2.a. La situation régionale de la ville de Koléa :

La ville de Koléa est une commune de la wilaya de Tipaza seul 32 Km les séparent .

Cette wilaya est bordé à l'est par la wilaya d'Alger, au sud par Blida, au sud ouest par Ain defla et a l'ouest par Chelef.



Fig.09. la situation communale de la ville de Koléa .
Source :google image modifier par l'auteur

III.2.b. La situation communale de la ville :

Au niveau communal , la ville est limitée par :

- La commune de Fouka au Nord.
- La commune de Oued el Alleug au Sud.
- La commune de Douaouda a l'Est.
- La commune de Bou-Ismail a l'Ouest.

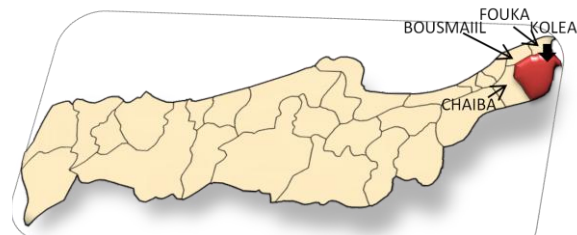


Fig.10. la situation régionale de la ville de Koléa .
Source :google earth modifier par l'auteur

III.2.c. L'accessibilité :

La ville est accessible par les deux voies mécaniques :

- La route nationale N :69
- Le chemin wilaya N :09



Fig. 11. L'accessibilité à la ville de Koléa .
Source :google earth modifier par l'auteur

fff

Chapitre III :Le cas d'étude

III.2.d. Le relief et l'hydrographie :

Le territoire de la ville est composé de 3 types de relief :

- Le littorale : dite le sahel méditerranéen.
- les collines du sahel .
- la plaine de la Mitidja .



Fig. 12. relief et hydrographie du territoire de la ville de Koléa .
Source :carte d'état majeur modifier par l'auteur

KOLEA se situe sur le revers méridional des collines sur sahel, entre

Kolea est distante de la mer de 6 Km, La ville repose sur une colline à altitude moyenne de 150 m.

L'oued Mazafran est le cours d'eau le plus important existant dans la commune de Koléa. Il prend sa source au mont Zaccar, où il prend le nom de « oued Djer » et coule dans les vallées de l'atlas. Quand oued Dier recoit la Chiffa. ils forment ensemble le Mazafran .

III.2.e. la séismicité et climatologie :

- La ville de Koléa est appartienne au zone III.
- Elle a un climat méditerranéen : doux en hiver et chaud en été

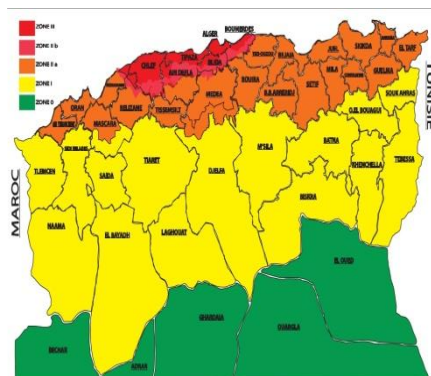


Fig.13. carte des zones sismique en Algérie.
Source :google image

III.3. Etude diachronique de la ville de KOLEA :

III.3.1. La fondation de la ville de KOLEA : Koléa, bâtie sous le pachalik de Hassan Ben Kheir-eddine, en 1550 (957 de l'hégire) par une population originaire d'Andalousie. Elle occupe un site stratégique surplombant la mer et contrôlant la Mitidja et l'oued Mazafran)en font un lieu privilégié pour l'implantation d'une citadelle, qui transcrite en arabe, donne Koléa. Sa position en a fait un lieu de contrôle du territoire.¹¹

¹⁰ Matthey « espace vécu », 2008, p. 8-10 ; Carole Marie : Mémoire de recherche « Apports et limites des approches sensibles en urbanisme » : Master de recherche « Villes et sociétés » /Institut d'Urbanisme de Lyon /Université Lumière Lyon 2

¹¹ PDAU de kolea version 2008 .

Chapitre III :Le cas d'étude

III.3.2. La période précoloniale

Le relief de la ville lui a offert une situation sécurisée par rapport aux invasions.

Les réseaux hydriques, l'oued Mazafran était la source principale pour l'irrigation des terres agricoles ainsi que pour les subventions des habitats de l'eau.

La première installation a été de côté sud du parcours de crête principale (la rue Souk), près de la mausolée de SIDI ALI MBAREK.

La médina de Koléa était composée de maisons de style mauresque à simple rez-de-chaussée organisées autour d'un patio bâties en pisé et s'appuyant les unes contre les autres.



Fig.14. carte de la première installation de la ville de Koléa.
Source :carte cadastrale redessinée par l'auteur

Ensuite, la ville a connu un dédoublement de premier noyau par rapport au parcours matrice et l'apparition de la mosquée EL ATIK et la mosquée SIDI ALI MBAREK.

Ce dernier a marqué l'histoire de cette ville dès le début du XVIIe siècle, c'était un homme des Hachem de l'ouest, venu de Mascara et s'installa à Koléa.

Au niveau de l'axe structurant la ville de Koléa qui est la rue « Es-Souk », se trouvait une place triangulaire, autour de laquelle il y avait des boutiques, un café, une mosquée et une fontaine.

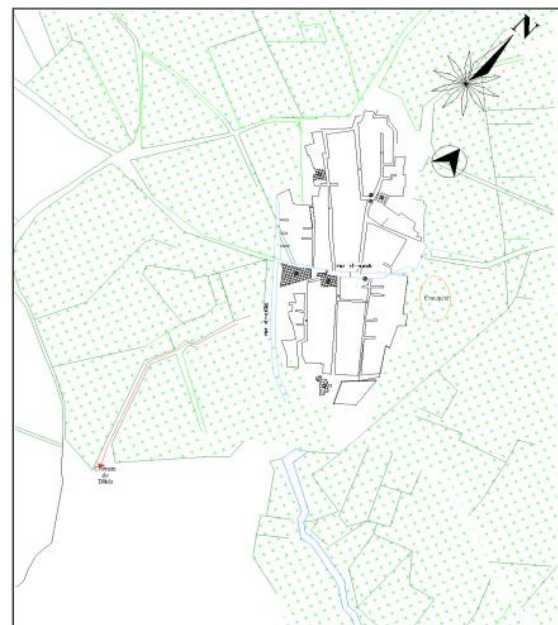


Fig.15. carte de la première extension de la ville de Koléa.
Source :carte cadastrale redessinée par l'auteur

Le 1^{er} établissement humain est renforcée par un mur d'enceinte ponctué de tours cet établissement est entouré par des terres agricoles présentant un parcellaire agraire bien défini.

en 1825, un tremblement de terre puissant frappa la région du Sahel et la Mitidja en détruisant presque complètement la ville, ainsi que ses remparts.¹¹

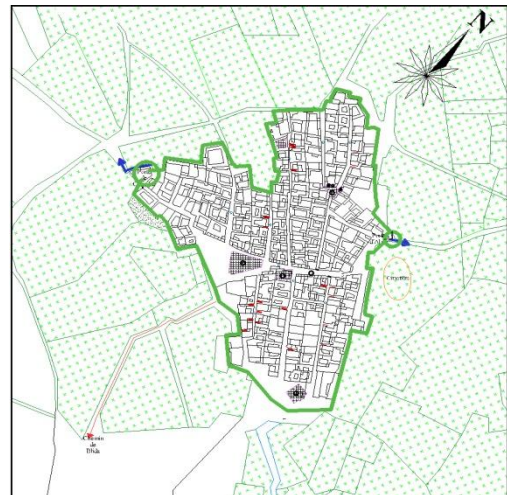


Fig.16. carte de la deuxième extension de la ville de Koléa.
Source : carte cadastrale redessinée par l'auteur

III.3.3. La période coloniale :

La 1^{ère} phase 1832-1843 :

Après la chute d'Alger en 1830, l'administration française a commencé à réfléchir comment assurer sa présence en Algérie, Le général Berthezène avec ses troupes ont visité la ville de Koléa pour la première fois le 25 septembre 1831.¹²

La conquête de la ville n'était que en 1832, la première intervention était l'élargissement du périmètre de la ville par l'établissement d'un nouveau mur d'enceinte et d'un campement militaire; les européens s'installent dans la ville de Koléa et réalisent que la morphologie de la ville a l'époque ne correspondait pas a leurs besoin donc ils commencent par y apporter quelques modifications tel que l'élargissement des voiries et la suppression des impasses.

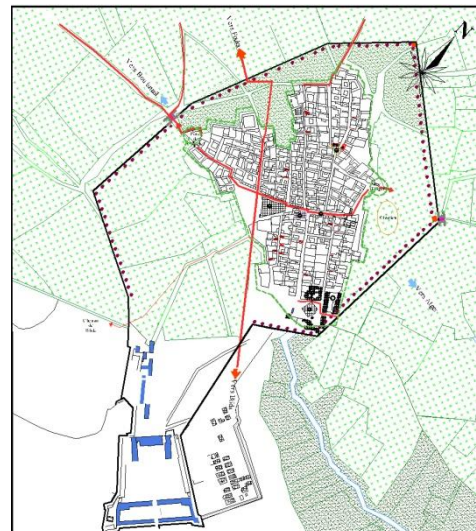


Fig.17. carte de la première phase coloniale.
Source : carte cadastrale redessinée par l'auteur

¹² Bérard (V). *Description d'Alger et de ses environs*.

¹³ http://encyclopedie-afn.org/index.php/Historique_Kolea_-_Ville

Chapitre III :Le cas d'étude

La 2^{ème} phase 1843-1872 :

Premières extensions du bâti au-delà des limites précoloniales de la ville, création d'un centre ville et une église.

Rajout de deux porte d'accès a la ville une au nord-est et l'autre au sud .

Posé une trame régulière sur le tissu arabo-musulman, afin d'entamer les travaux d'alignement (aération, contrôle de la ville, et la salubrité...), et une autre trame à gauche pour la partie coloniale.

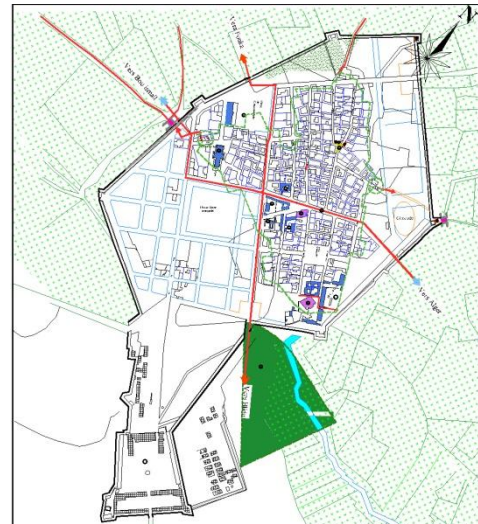


Fig. 18. carte de la troisième phase coloniale.

Source : carte cadastrale redessinée par l'auteur

La 3^{ème} phase 1872-1962 :

Densification intra-muros de la ville coloniale:

Apparition de quartier exclusivement européen (îlots coloniaux) qui vient s'ajouter au quartiers bâtis par les arabes et réaménager par les colons (îlots mixtes).

Rapidité du développement urbain, destruction du mur d'enceinte et donc extension de la ville au-delà de ses limites (construction extra-muros).

Renforcé les axes structurants par les différents équipements de l'époque coloniale.

Etablir un alignement transversal au niveau de la partie haute de la ville (rue d'Oran), pour lier les maisons de la famille de la classe aisée à des équipements structurants de la ville coloniale

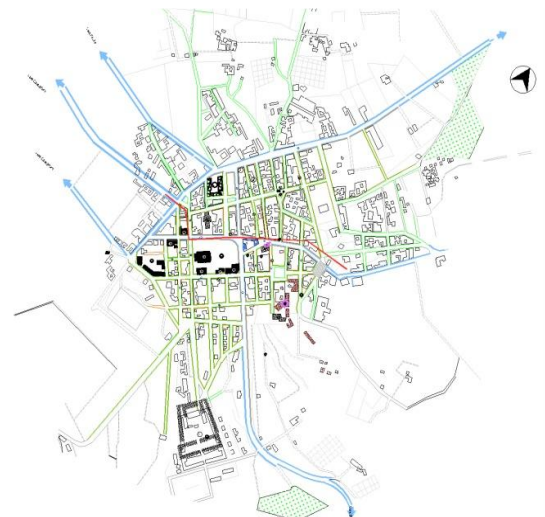


Fig.19 . carte de la troisième phase coloniale.

Source : carte cadastrale redessinée par l'auteur

Dans la carte suivante, nous avons identifié les différents éléments permanente dans la ville de Koléa .

Conclusion générale :

La présente recherche entamée dans le cadre d'un mémoire s'organise autour de la problématique de méconnaissance de la richesse et du potentiel affichés par le patrimoine architectural bâti du noyau historique de la ville de Koléa qui remonte à la période précoloniale or elle s'inscrit dans les efforts déjà entrepris pour améliorer la connaissance de cette production architecturale étant laissée pour compte depuis trop longtemps et qui fait face actuellement à de nombreuses dégradations et dans certain cas a un risque de disparition.

L'élaboration du répertoire typologique des édifices remarquables comme élément de reconnaissance de la production architecturale marqué par les différentes civilisations passées par la ville fait recours à deux phases principales, qui se présentent comme suit :

La première phase théorique, regroupe toutes les informations préliminaires récoltées lors de la consultation et l'analyse des travaux de recherches antérieures, des publications sur le web ainsi que des ouvrages.

Après la partie théorique qui a permis de mieux cerner l'objet d'étude et son contexte séparément, on a procédé à l'analyse de l'objet d'étude dans son contexte à travers une analyse et un relevé métrique et photographique directe de l'objet architecturale en vue l'absence des archives et donc les données accumulées au cours de cette deuxième phase ont constituait le nerf de notre recherche.

La recherche sur la production architecturale et urbaine de la période de la fin du XVIIème siècle et le début du XXème par la lecture des façades des édifices a démontrées que la ville a connu quatre typologies qui se sont succédé à cette période :

Le style ottoman : le style dominant sur les deux anciennes mosquée de la ville (mosquée El Atik et Sidi Ali Mbarek)marquée par le minaret octogonal.

Le style néoclassique : le style des équipements administratifs (la mairie, la banque de l'Agriculture et du Développement Rural)

Le style néo-mauresque : pour les édifices éducatifs (école Iben Badiss)

Le style art décoratif : dominant les édifices qui ont un caractère culturel (le cinéma et la bibliothèque).

On distingue la typologie militaire illustrée par le fort de l'Est .

cette recherche est un apport ajouté aux résultat des recherches qui nous succédé afin d'identifier le patrimoine architecturale de la ville de Koléa, cela pour arriver à l'élaboration d'une base des donnée sur ce dernier.

Références Bibliographiques :

I/- Ouvrage

1. **BEAD Michel** : « l'art de thèse, comment préparer et rédiger une thèse de doctorat de magister et un mémoire de fin d'étude », Edition casbah, Alger 1999,(172 pages)
2. **BREITLIG Stefan,DORMER Elk ,DREHER Andrea** , « Histoire de l'architecture de l'antiquité a nos jours »,Edition Konemaun 1997 (120 pages).
3. **CASTEX Jean,CELESTE Patrick ,PANNERAI Philippe** « lecture d'une ville :Versaille,Edition le moniteur ,Paris 1980 ,(235 pages)
4. **CHOAY Françoise** « L'alegorie du patrimoine ».Edition le seuil, Paris 1992 (272 pages).
5. **DELUZ Jean Jaque**, « Urbanisme et architecture d'Alger, aperçu critique » Edition Margada, office des publications universitaire, Alger 1958 (197 pages).
6. **DUPLAY Claire, DUPLAY Michel**, « Méthode illustrées de conception Architecturale »Edition le moniteur ,1^{er} édition en 1982, la 2^{ème} édition 1985, Paris (448 pages).
7. **D Pini** « concept, critère et instruments de la sauvegarde » ;(acte de colloque) ; « patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb contemporain » ;Fès 2003 ; P30-40 (thèse Kouinine cma 2006
8. **FRAGNIER E Jean-Pierre** : « comment réussir son mémoire » Edition dunod, 2009, (116 pages).
9. **Jean pierre FREY**, 1998, « *logement et habitat, l'état des savoirs* », Edition la découverte, paris, page 51.
10. **Meredith H. Syke**, manuel des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel immobilier1986 , UNESCO , P11
11. **TEXIER Simon**, « Paris, grammaire de l'architecture XX^{ème} XXI^{ème} siècle ».Edition programme, Paris 2009 (293 pages).
12. Schémas directeur des zones archéologiques et historiques, ministère de la culture, P18.
13. **Riegle Alois** , le culte moderne monument 1903,P35.
14. **Xavier de MASSARY,G.COSTE**, Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel, P214

II/- Mémoires et thèses

15. **BUMAAZA Wafa**: « Identité morphologique des façades néo-classiques dans le centre-ville d'Annaba. *Mémoire de magister* ,2013.
16. **CHABI Ghalia** : Contribution à la lecture des façades du patrimoine colonial de la fin du 19 siècle et début 20 siècle, cas d'étude : quartier Didouche Mourad« mémoire de magister 2012».
17. **NEDJARI Samir** : Essai d'identification des caractéristiques architecturales des bow-windows dans les immeubles de rapport, cas d'Alger centre « mémoire de magister, EPAU 2013

18. **KOURI Yacine** : Les caractéristiques architecturales et le système constructif du blockhaus de koléa, EPAU 2014.
19. Matthey « espace vécu », 2008, p. 8-10 ; Carole Marie : Mémoire de recherche « Apports et limites des approches sensibles en urbanisme » : Master de recherche « Villes et sociétés » /Institut d'Urbanisme de Lyon /Université Lumière Lyon 2

III/- Article

20. **Tsourria Kassab** : Le patrimoine colonial Algérois, une richesse architecturale et urbaine méconnue, colloque international « Lumière sur la ville »EPAU 2002.Tsourria Kassab.
21. la charte internationale de la gestion *du patrimoine de l'ICOMOS*
22. **Thérèse VAN DEN NOORTGAETE et Jean-Nicolas LETHÉ**,
De l'inventaire du patrimoine : pratiques et enjeux Journée d'étude aux Moulins de Beez (Namur) - 26 avril 2012.
23. **Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila OUBOUZAR** : Patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Algérie.« Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés »
24. La convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Architectural de l'Europe. Grenade. Octobre 1985

IV/- Web graphie

25. ww.parc-vosges-nord.fr/medias/File/_doc_dyn/french/recto-percements-imp1340804094.pdf « COMMENT LIRE UNE FACADE ? »
26. www.larousse.fr
27. <http://www.inventaire.culture.gouv.fr/telechar/LivretPrescriptionsTechniques1.pdf>.
28. http://www.irisonmonument.be/pdf/fr/75-methodologie_generale.pdf « INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL BRUXELLOIS : MÉTHODOLOGIE Ordre des diverses tâches »
29. <http://www.inventaire.culture.gouv.fr/telechar/LivretPrescriptionsTechniques1.pdf>.
30. http://www.culturelaurentides.com/editor_files/file/Publications/guidepatrimoinev2.pdf « guid'information et de préférence en patrimoine bâti.
31. <http://www.institutdupatrimoine.be/images/missions/pdf/Patrimoine%20immobilier/Catalogue%20immo/catalogue-immo.pdf>
32. http://patrimoinetroisrivieres.ca/wpcontent/uploads/2016/03/Recueil_analyse_route138_20.pdf
33. <http://www.ecole-avignon.com/Fr-FR/FORMATION:L'école d'Avignon>, fondation pour les monuments historiques sous l'égide de la fondation de la France. Ensemble faisons vivre les monuments historiques.
34. <http://www.Cntrl.fr/definition/Répertoire>
35. <http://www2.culture.gouv.fr>
36. http://encyclopedie-afn.org/index.php/Historique_Kolea_-_Ville

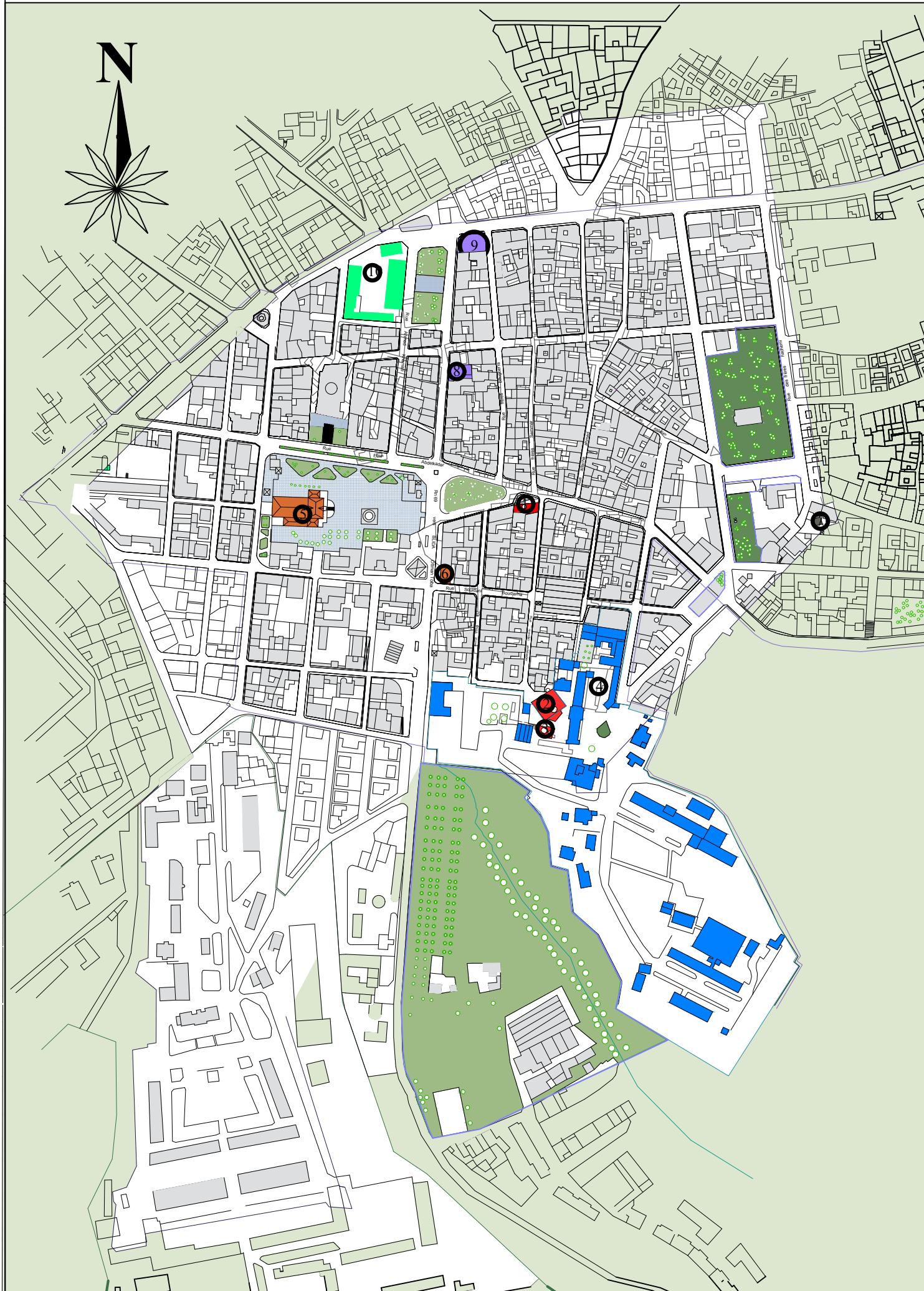
CARTE DE SITUATION DES EDIFICES



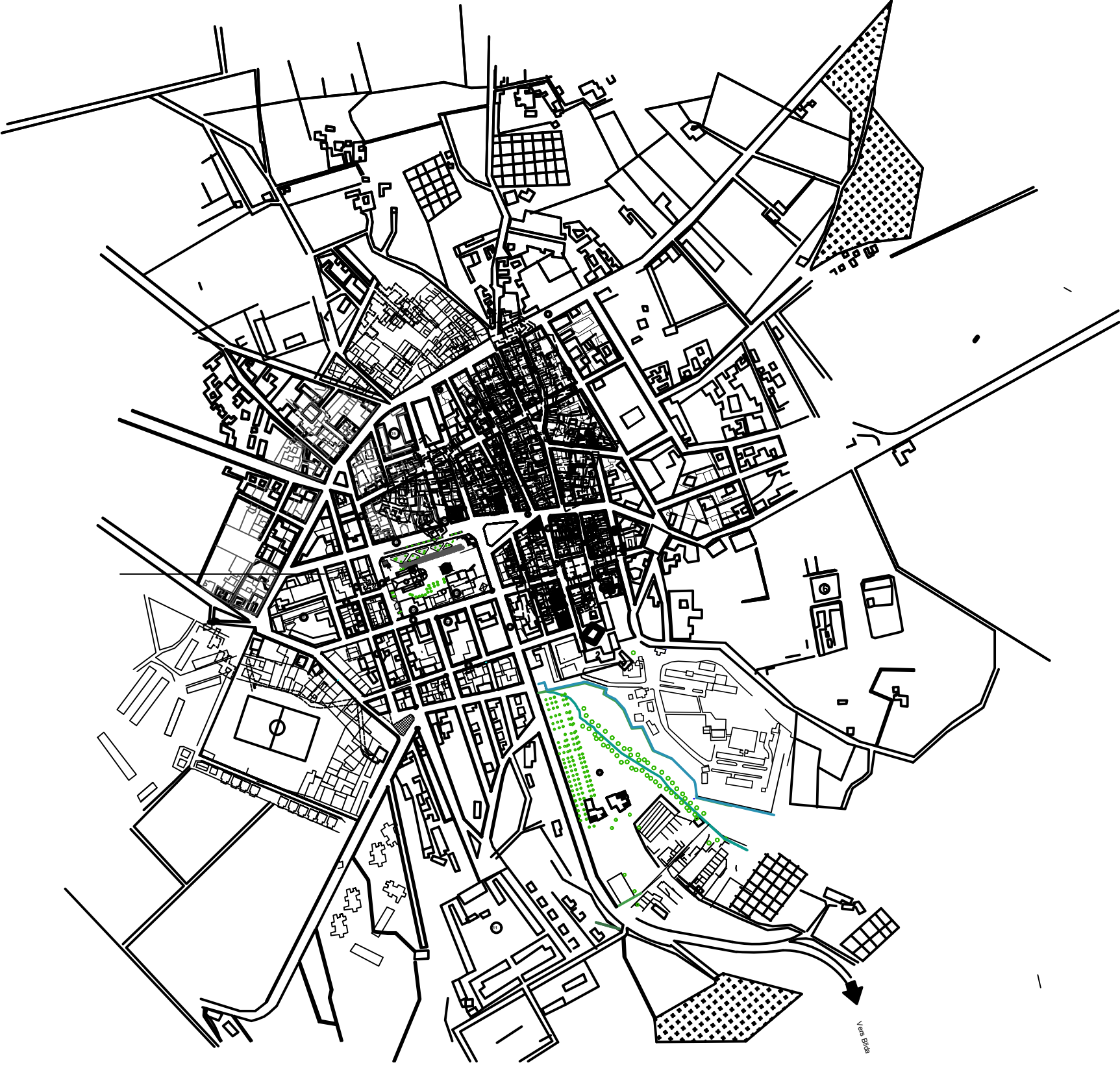
Légende

- Equipements administratifs
- Equipements éducatifs
- Equipements Culturels
- Equipements Culturels
- Equipements Sanitaires
- Zone résidentiel
- Jardins Publics
- Places
- la ville précoloniale

- ① mosquée AL ATIK
- ② mosquée SIDI ALI MBAREK
- ③ darih SIDI ALI MBAREK
- ④ l'hopital
- ⑤ la mairie
- ⑥ la banque
- ⑦ fort de l'EST
- ⑧ la bibliothèque
- ⑨ l'ancien cinéma
- ⑩ l'école IBEN BADISS





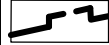

carte des permanences



Légende Elements Architecturaux

-  **Elément fort degré de permanence existants**
- Mosquée El Atik \ valeur Historique et Architectural
- Mosquée sid Ali Mbarek \ valeur Historique et Architectural
- Rue EL DZAIR
- Rue EL kouchiche
- Rue EL MORABITINE
- Rue EL SERADJ
- Rue EL ARRICHE
- Rue EL ARRICHE
- Rue EL FOURN
- Rue EL MOGERBA
- Impasse EL FOURN

-  **Eléments fort degré de permanence disparus**
-  **Elément moyen degré de permanence existants**

- ⊙ Eglise
- Administratif**
- ⊙ Mairie ⊙ Poste ⊙ crédit foncier d'Algerie et de la Tunisie
- ⊙ Domaines ⊙ sous préfecture
- défonce**
- ⊙ Gendarmerie ⊙ commissariat ⊙ Prison
- ⊙ Caserne militaire ⊙ tribunal
- Education**
- ⊙ Ecole des filles ⊙ Ecole des garçons
- santé**
- ⊙ hopital
- loisir**
- ⊙ Cinéma ⊙ Café et restaurant
-  **Eléments moyen degré de permanences disparus**
- Enceinte** **Portes**
-  **tissu récent**